

Arrêté du Président

N° 2024-319

IBG/VM

OBJET : concours externe sur titres et concours interne sur titres d'accès au grade de conseiller territorial socio-éducatif – session 2025 – Liste des candidats admis à concourir

Le Président,

Vu le code général de la fonction publique et notamment ses articles L132-10, L320-1 à L321-3, L 325.19, L522-1, L522-23 à L522-31, L523-1, L523-3 à L523-6,

Vu le décret n°86-442 du 14 mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés, à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme, aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires,

Vu le décret n°95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours de la fonction publique d'Etat et à la fonction publique hospitalière par voie électronique,

Vu le décret n°2006-1695 du 22 décembre 2006 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-311 du 22 mars 2010 modifié relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emploi ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret n°2013-489 du 10 juin 2013 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs

Vu le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-648 du 18 juillet 2013 modifié fixant les règles d'organisation générale et les épreuves des concours pour le recrutement des conseillers territoriaux socio-éducatifs.

Vu le décret n°2020-523 du 4 mai 2020, relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu l'arrêté n°2015-153 du 29 avril 2015, donnant délégation de signature à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours,

Vu l'arrêté n°2022-244 du 14 septembre 2022, donnant respectivement délégation de signature à Monsieur Benoît HAUDIER, Directeur Général Adjoint chargé des concours, de la santé et de l'action sociale et à Madame Martine BARBEROUX, Directrice des concours.

Vu la convention relative à la co-organisation des concours et des examens professionnels entre les centres de gestion de l'inter région Ile-de-France / Centre-Val de Loire,

Vu l'arrêté n°2024-201 du 10 septembre 2024 portant ouverture d'un concours externe sur titres et d'un concours interne sur titres d'accès au grade de conseiller territorial socio-éducatif, session 2025,

Considérant que les dossiers d'inscription ont été reçus jusqu'au 28 novembre 2024,

ARRETE

Article 1 : Le nombre de candidats admis à concourir, au titre de la session 2025 des concours de conseiller territorial socio-éducatif, conformément aux états annexés au présent acte, est arrêté à **376 candidats** ainsi répartis par voie de concours :

Concours	Nombre de candidats
Externe	35
Interne	341

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera publié par affichage électronique sur le site du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le préfet de la Seine-Saint-Denis.

Publié par affichage électronique sur le site du CIG petite couronne www.cig929394.fr

Le 09/01/2025.....



Fait à Pantin, le 24 décembre 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint chargé des concours,
de la santé et de l'action sociale

Benoît HAUDIER

Annexe à l'arrêté n°2024 - 319 du 24 décembre 2024
portant liste des admis à concourir à la session 2025
des concours interne et externe sur titres de conseiller socio-éducatif

Concours interne (339 candidats)

ABAUZIT Virginie	CHABANE Elda	FORST Marie
ADERDOUR Fadila	CHAKHOUM Souad	FORTAT Virginie
AGOUNI Leila	CHAMPLON-CHAPOT Emilie	FOURMESTRAUX Charlotte
AIT TALATE Stéphanie	CHAPON Christine	FOURNIER Fabienne
ALFONSO Raquel	CHARLES Margaux	FRANCES Emmanuelle
ALLARD Mélanie	CHASTRES Laila	FRANCOIS Michele
ALLART Karima	CHAUVET Caroline	FRANKHAUSER Aurélie
ALVES Margarida	CHAUVET Florence	FREMIN Dominique
ALVES LIMA Elena	CHIREZ Mélissa	GABORET Olivia
AMGHAR Saïda	CHRYSTOT Raïssa	GACHE Ryck
AMIR Nahima	COCQUERET Christophe	GAILLOU Sandrine
AMIRA Soumia	COHU Frédéric	GAJEWSKI Magali
APPIETTO Sophie	COIMET Jérôme	GARCIA Caroline
ARNAUD Léna	COPPET Violaine	GARCIA Erika
ATTAGNIANT Carole	CORNUEL Juliana	GAUGUET Céline
ATTAMA Sandrine	COSTE SOUNILLAC Marie-Pierre	GENDRAUD Aurélie
AZULAY Caroline	COURTOIS Caroline	GENE Natacha
BAFINAL Marie	COUSIN Caroline	GILBERTON Céline
BAGGIO Bertrand	DAHMANI Laetitia	GILLET Sophie
BAHFIR Farida	DAHMANI Lydia	GOMIS Planite
BAKKASE ILAHI R'kia	DAHMANI-BLANC Myriam	GONCALVES CARNEIRO Célia
BAREL Priscille	DAMOUR Marie	GOUANDAH Zeh
BARLAGNE Audrey	DAN Richy	GOURLAY Pauline
BASSET Marie-Charlotte	DAUCHEZ Alexandra	GRANDCOIN Carine
BAZIL Aurélie	DE ZORZI Sophie	GRANDJEAN Emilie
BEGUE Sandrine	DECHEPPE Mathilde	GREINER Vanessa
BELKADI Atimade	DELANNOY Florence	GROS Matthieu
BELKHADRA Fatima	DELSAUX Élise	GROSSEIN Emmanuelle
BENLAFKIH Khaled	DEMANGECLAUDE Rovanne	GUERRE Slimane
BENMANSOUR-AMMOUR Asmae	DEMBELE Kadiata	GUYOT Tania
BENOIT Sandra	DEMONTOUX Elisabeth	GUÉ Claire
BENYOUCEF Asnia	DENY Céline	HALNA DU FRETAY Saskia
BERISHA Mathilde	DESBONNES Rita	HAMIDA Amandine
BERNARD Elodie	DESCUBES Lucille	HAPOLD Nelly
BERTIN Céline	DESPLAN Joël	HELLÉ Émeline
BIENVENU Astrid	DESREUX Audrey	HERBERT Isabelle
BLAINVILLE Marie	DEVILLARD Emmanuelle	HERLIN Marilyne
BLARDAT Muriel	DIAKHABY Mabintou	HERVÉOU Julie
BOBER Monika	DIEL Sandrine	HILION Lucile
BONHOMME Marie-Louise	DINOT Géraldine	HOARAU Geneviève
BOTSONT Cindy	DIVOUX Laurence	HOARAU Marie-Christine
BOULILA Isabelle	DIVOUX Magali	HUGON Amandine
BOULMAOUI Somaya	DJENNAD Laura	INFUSO Fabien
BOURDIL Marie-Eve	DJIRE Véronique	INGUEHE Sarah
BOUTAGUERMOUCHET Amel	DUBOIS Anne-Lyse	JACQUIER Cathy
BOYER Andrée	DUBAR Christelle	JALET Sonia
BOYER Pierre	DUGAS Marie-Josée	JARDIN Masséré
BRABANT Regine	DUMAIN Angelique	JEHANNE Typhaine
BRANCO Nathalie	DURIZOT Cindy	JODELOT Déborah
BRIAND Stéphanie	DUSSART Caroline	JOLY Morgane
BRILLIARD Sandrine	DUTERTRE Sandrine	JOSSEAUME Delphine
BRUTY Emilie	EL MOUCH Fatima	JOUAN Clément
BUENO Martine	EL OUADI Batoul	KAFU Malika
CAHALO Marine	ELHAMMI Abdelaziz	KEISER Véronique
CALMELS Benjamin	EMICA Nicole	KINDEMBE Marie-Hélène
CALOGINE-SALEM Anne-Lise	ERBA Nicolas	KMIECIK Marion
CAMBIER Magdaleina	ERIKSSON Katarina	KPANOUGOU Veronique
CAMISULLIS Natacha	ESPOSITO D'ANDREA Olga	LABERGERE Valérie
CANOPE Sylvia	ESQUER Cécile	LAGGOUN Sophie
CASTEL Caroline	ESVA Sandrine	LAHBAIRI Habiba
CAUDRON Sophia	FARAH Nezha	LALOS Peggy
CAZABAT Nathalie	FARGES Pauline	LAMOUREUX Sarah
CAZES Charlotte	FERDOUZ Ouarda	LAUBA Miléna
CELY Sylvie	FERREBOEUF Justine	LE BAIL-AÏBOU Marie
CENAC Beatrice	FLORENTIN Lauriane	LE BRETON DE LA PERRIERE Aude

**Annexe à l'arrêté n°2024 - 319 du 24 décembre 2024
portant liste des admis à concourir à la session 2025
des concours interne et externe sur titres de conseiller socio-éducatif**

Concours externe (34 candidats)

ADJANOH Folly	FELICIANNE Estelle	MIREDIN Elsa
AIBECHÉ Nabilla	FLORIDOR Christophe	MOCQUANT Emilie
BORGES Celine	GRANET Sonia *	NICHANE Farid
BOSCUS Julie	GUNOT Mélanie	PAUTRAT Clara *
BOTTIN Marion *	HILL Marie-Anila	PELISSON Sandra
BOUKHEDOUN Bahia	LALIE Elodie *	PENGAM Anne-Laure *
BRAZIER Camille	LAURETTE Virginie	PETIT Nasabia *
DE BONILLA Sandra	LAVAINÉ Virginie	PHIBEL Christine
DIALLO Mahamadou	LOUIS Katia	RENAULT Emmanuelle
DUCLOY Franck	MANALAH Sabrina	REYNOSO Olga
EDON-ROMANA Lucie	MAURO Emilie *	STAËHLI Sophie
ELIETTE Laetitia *	MILAZZO Chrystelle	

Arrête la présente liste à trente-cinq (35) candidats admis à concourir.

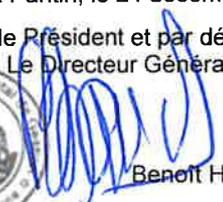
* candidat convoqué sous réserve de produire, le jour de l'écrit, la pièce manquant à son dossier.

Publié par affichage électronique
sur le site du CIG petite couronne
www.cig929394.fr
le 09/01/2025

Fait à Pantin, le 24 décembre 2024

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,




Benoit HAUDIER